

Israël-Palestine : stop au massacre à Gaza ! La France doit agir maintenant pour la paix

Conseil national du PCF – 3 et 4 février 2024

A Gaza, la tragédie humaine et le massacre de masse du fait de l'intervention militaire israélienne s'aggravent de jour en jour.

Victimes des bombardements israéliens massifs et d'une intervention militaire brutale, les civils palestiniens meurent par milliers. La situation humanitaire est gravissime pour les Palestiniens en proie au manque d'eau, de nourriture dans des lieux surpeuplés. Le système de santé est détruit. **Famine et épidémies menacent désormais près de deux millions de Gazaouis, déplacés depuis le début de l'intervention militaire israélienne. Selon l'OMS, « à ce jour, plus de 100 000 habitants de Gaza sont soit morts, blessés, portés disparus ou présumés morts ».**

Dans cette situation, la suspension par plusieurs pays dont la France de leur contribution à l'UNRWA, agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, « colonne vertébrale » de l'aide humanitaire, constitue une réelle menace pour la survie des palestiniens, comme l'a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Cette décision est en outre clairement contraire au droit international. Le soutien financier doit permettre à l'agence de poursuivre et de développer ses actions humanitaires et l'enquête doit simultanément faire toute la lumière sur les accusations d'implication dans des actions terroristes de certains salariés de l'Agence.

Si les espoirs de trêve sont relancés ces derniers jours, **seul un cessez-le-feu immédiat et permanent permettra de travailler à une solution de paix.**

Après presque quatre mois de guerre, le territoire palestinien, assiégé par Israël et en grande partie détruit, est devenu invivable et inhabitable. Nous condamnons fermement les déclarations dangereuses, honteuses de plusieurs ministres israéliens racistes appelant à « l'émigration » de la population palestinienne et à la réimplantation de colonies israéliennes dans la bande de Gaza, qui confrontent ce territoire à un véritable risque d'épuration ethnique.

En Cisjordanie, les exactions et la violence des colons israéliens extrémistes envers la population palestinienne est insupportable : arrestations, déplacements forcés, saccage, violences physiques et meurtres se multiplient à leur encontre.

La décision historique de la Cour internationale de justice exige que l'Etat d'Israël prenne les mesures nécessaires pour « prévenir toute incitation au génocide » et rappelle que le peuple palestinien doit être protégé.

Comme l'affirme la plus haute juridiction de l'ONU, nul Etat n'est au-dessus du droit international et celui-ci doit être respecté à Gaza. Nous soutenons l'exigence de la Cour internationale de justice quant à la libération immédiate et inconditionnelle des otages retenus par le Hamas et l'apport d'une aide humanitaire immédiate.

Cette décision ouvre la voie à un processus au terme duquel **les dirigeants israéliens actuels, Benjamin Netanyahu et son gouvernement suprémaciste d'extrême droite, devront répondre de leurs crimes devant la justice internationale.** De même, les responsables de l'organisation islamiste du Hamas devront répondre de leurs actes terroristes du 7 octobre, alors que les témoignages de viols, violences sexuelles, mutilations génitales, se sont multipliés depuis cette date. Les violences de toute part contre les civils doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

C'est l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient qui aujourd'hui est menacé d'une escalade tragique. Les Etats-Unis entendent y défendre leur domination régionale par le déploiement de leurs forces armées, tandis que l'Iran, la Turquie ou encore la Russie cherchent à peser dans la redéfinition des rapports de force dans cette zone stratégique. C'est ainsi que l'administration Biden a monté une « coalition internationale » sans mandat de l'ONU pour contrer les actions des miliciens yéménites houthis en mer Rouge, que les tirs s'intensifient entre l'armée israélienne et le Hezbollah libanais, et que trois soldats américains sont morts en Jordanie. Les peuples seront les premières victimes de ces surenchères guerrières et de ces appétits de puissances rivales. Il est donc plus que jamais urgent de gagner la paix dans cette partie du monde

La France doit, avec les Etats qui s'y montreront prêts, proposer la tenue dans les meilleurs délais, d'une conférence internationale de paix, afin de fixer les conditions d'un arrêt durable de cette guerre effroyable qui ensanglante toute une région, au moyen d'une solution à deux Etats sur la base des résolutions des Nations unies. La France doit agir pour que les Etats-Unis cessent leurs livraisons d'armes à l'Etat d'Israël.

Dans cette perspective, le PCF demande que la France :

- Reconnaisse l'Etat de Palestine, comme vient de le faire l'Espagne, comme premier acte d'une solution politique à deux Etats sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme capitale de l'Etat palestinien.
- Agisse avec d'autres Etats pour contraindre le gouvernement israélien à un cessez-le-feu immédiat et permanent et à se conformer à la décision de la Cour internationale de justice. La France doit prendre l'initiative d'une résolution de l'ONU pour la faire respecter concrètement.
- Rétablisse d'urgence sa contribution financière à l'UNRWA.
- Exige que l'UE suspende son accord d'association avec l'Etat d'Israël tant que les dirigeants israéliens ne se conforment pas au droit international
- Suspende toute coopération militaire avec l'Etat d'Israël.
- Exige la libération des otages détenus par le Hamas dans la bande de Gaza.
- Exige la libération des prisonniers politiques palestiniens, au premier rang desquels figure Marwan Barghouti, présenté par de nombreux ressortissants et humanitaires palestiniens comme l'un des recours possibles à la paix.
- Agisse pour la levée du blocus de Gaza et l'arrêt de la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est.
- Affirme sa solidarité avec le député communiste israélien Ofer Cassif, menacé de destitution de la Knesset pour avoir soutenu l'initiative de l'Afrique du Sud auprès de la CIJ. Le respect de la décision de la CIJ implique l'arrêt des répressions menées par le gouvernement Netanyahu envers les forces de paix et de progrès qui agissent en Israël contre la politique criminelle de Netanyahu et pour le retour des otages.

C'est avec détermination que le PCF agit en faveur de la paix, de la justice, de la démocratie, du respect des droits des peuples, à commencer par le peuple palestinien. Il refuse que la question israélo-palestinienne devienne en France le prétexte d'actes ou de campagnes racistes et antisémites. Il appelle à participer aux initiatives et rassemblements qui se tiennent dans toute la

France sur la base de cet appel avec l'ensemble des forces progressistes qui se battent pour la paix et la justice.

Paris, le 4 février 2024. Parti communiste français.